

# Évolution du taux de salaire horaire moyen au Québec, 1999-2008

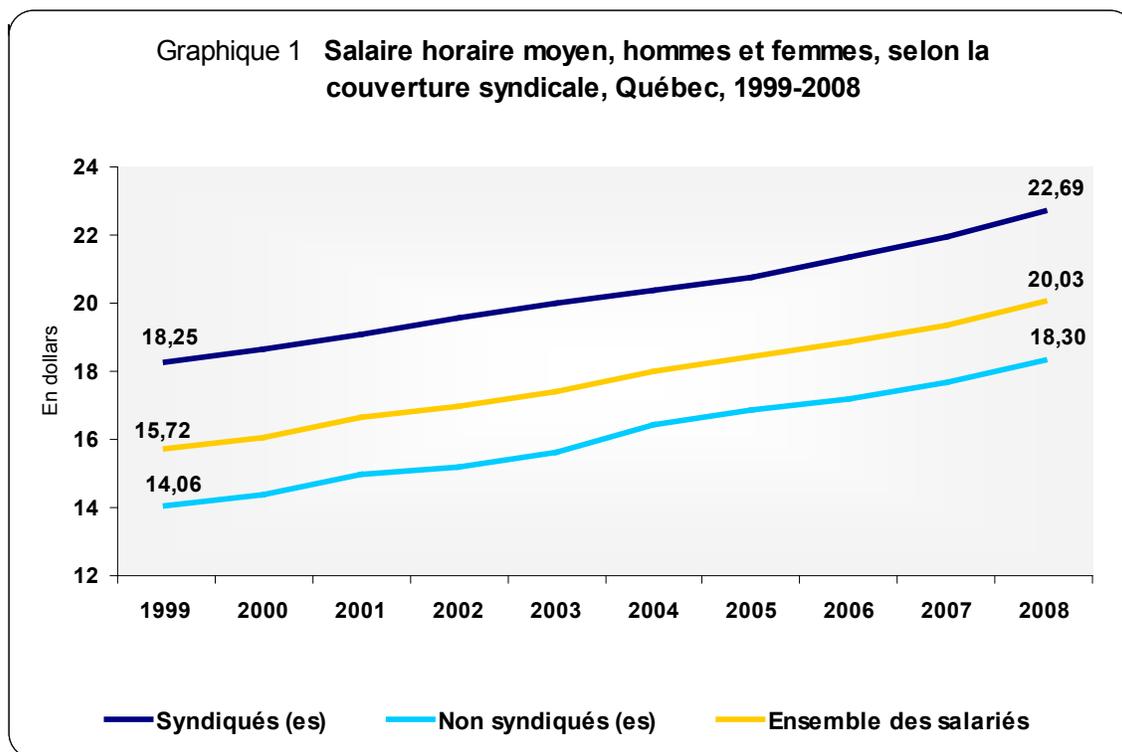
Par Alexis Labrosse\*

*\*Alexis Labrosse est agent de recherche en relations du travail à la  
Direction de l'information sur le travail du ministère du Travail du Québec.*

Cette rubrique s'intéresse à l'évolution du taux de salaire horaire moyen au cours des dix dernières années. Elle présente de plus les écarts observés entre les salariés qui sont assujettis ou non à un syndicat, d'une part, et entre les hommes et les femmes, d'autre part. Les données proviennent de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada<sup>1</sup>.

## Évolution du taux de salaire horaire moyen de l'ensemble des salariés

De 1999 à 2008, le taux de salaire horaire moyen (TSHM) observé au Québec pour l'ensemble des salariés (graphique 1) est passé de 15,72 \$ en 1999 à 20,03 \$ en 2008, représentant une hausse annuelle moyenne d'environ 2,6 %<sup>2</sup>. Dans le cas des salariés syndiqués<sup>3</sup>, ce taux est passé de 18,25 \$ en 1999 à 22,69 \$ en 2008, pour une croissance annuelle moyenne d'environ 2,3 % par année. Pour ce qui est des salariés non syndiqués, le TSHM a augmenté, en moyenne, d'environ 2,9 % par année, passant de 14,06 \$ en 1999 à 18,30 \$ en 2008.



Par ailleurs, de 1999 à 2008, le TSHM des salariés syndiqués était supérieur d'environ 14,2 % à celui de l'ensemble des salariés et d'environ 20,7 % plus élevé que celui des salariés non syndiqués. Cependant, les écarts relatifs observés ont suivi une tendance à la baisse durant ces dix années. Ainsi, le TSHM des employés syndiqués était de 2,53 \$ (16,1 %) plus élevé que celui de l'ensemble des salariés en 1999, comparativement à 2,66 \$ (13,3 %) en 2008. De même, l'écart entre le TSHM des salariés syndiqués et celui des non syndiqués est passé de 4,19 \$ (29,8 %) en 1999 à 4,39 \$ (24 %) en 2008.

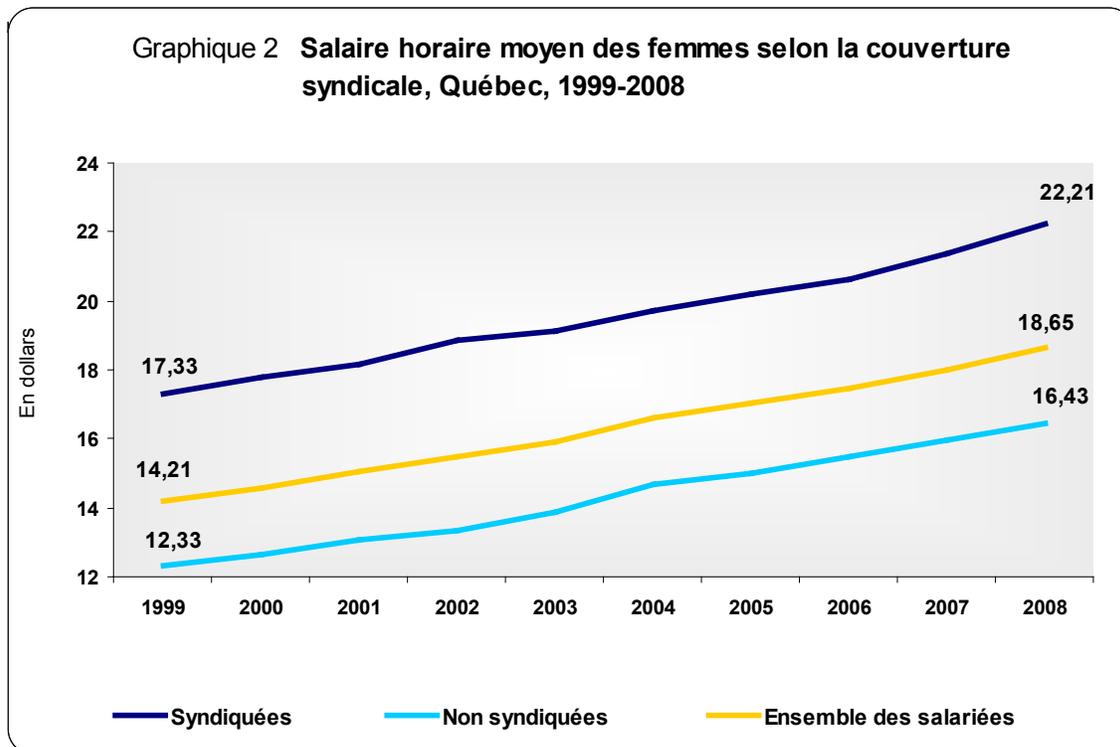
1 . Statistique Canada, Revue chronologique de la population active 2008, cat. n° 71F0004XCB.

2 . Les pourcentages sont arrondis à une décimale près.

3 . Un salarié syndiqué est représenté par un syndicat, qu'il soit membre ou non de ce dernier.

## Évolution du taux de salaire horaire moyen des femmes

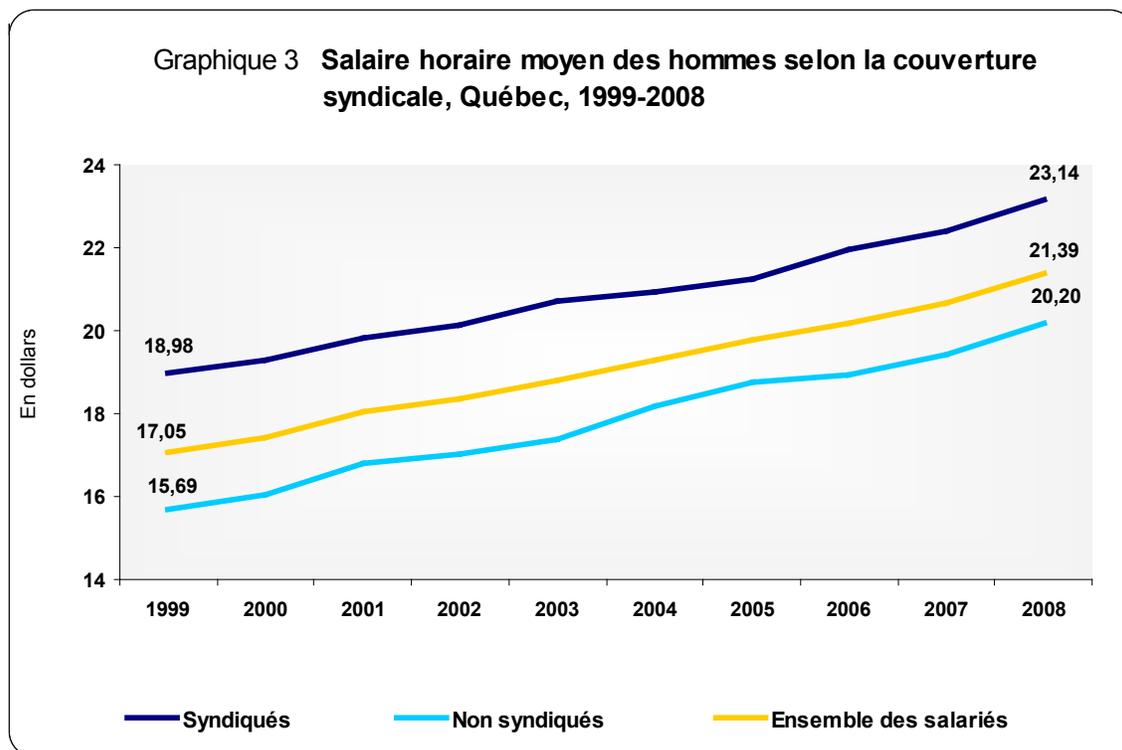
Chez les femmes, le TSHM observé pour l'ensemble des salariées a augmenté d'environ 2,9 % par année, passant de 14,21 \$ en 1999 à 18,65 \$ en 2008 (graphique 2). Les salariées syndiquées ont un TSHM supérieur d'environ 20 % en moyenne à celui de l'ensemble des salariées durant ces années. Il était ainsi plus élevé de 3,12 \$ (22 %) en 1999, alors qu'il l'était de 3,56 \$ (19,1 %) en 2008.



D'autre part, l'écart entre le TSHM des salariées syndiquées et celui des salariées non syndiquées était supérieur de 5 \$ (40,6 %) en 1999, alors qu'il l'était de 5,78 \$ (35,2 %) en 2008.

## Évolution du taux de salaire horaire moyen des hommes

Du côté des hommes, le TSHM de l'ensemble des salariés est passé de 17,05 \$ en 1999 à 21,39 \$ en 2008 (graphique 3), représentant une hausse annuelle moyenne d'environ 2,5 % durant cette période. Les salariés syndiqués avaient un TSHM supérieur de 1,93 \$ (11,3 %) à celui de l'ensemble des salariés en 1999, comparativement à 1,75 \$ (8,2 %) en 2008. Quant à l'écart observé entre les salariés assujettis ou non à une convention collective, il était de 3,29 \$ (21 %) en 1999, alors qu'il était de 2,94 \$ (14,6 %) en 2008.



Le graphique 3 révèle de plus que les hommes ont un TSHM supérieur à celui des femmes. Ainsi, en 1999, l'ensemble des salariés masculins avait un TSHM de 2,84 \$ (20 %) plus élevé que celui des femmes, comparativement à 2,74 \$ (14,7 %) en 2008. Quant aux salariés syndiqués, les hommes bénéficiaient d'un TSHM supérieur de 1,65 \$ (9,5 %) à celui des femmes dans cette situation en 1999, alors qu'il était de 93 cents (4,2 %) en 2008. Les hommes non syndiqués profitaient, quant à eux, d'un TSHM de 3,36 \$ (27,3 %) supérieur à celui des femmes non syndiquées en 1999, comparativement à 3,77 \$ (22,9 %) en 2008.

## Conclusion

De 1999 à 2008, les hommes syndiqués sont ceux qui profitent du plus haut taux de salaire horaire moyen. À l'inverse, ce sont les femmes non syndiquées qui présentent les plus faibles TSHM. Cependant, les écarts observés entre les hommes et les femmes ont diminué au cours de ces 10 années, de même que ceux observés entre les salariés assujettis ou non à une convention collective.

Le taux de croissance moyen du salaire horaire des femmes durant cette période a été supérieur à celui des hommes avec 2,9 % (tableau I), comparativement à 2,5 % pour les hommes. De même, les femmes syndiquées ont connu un taux de croissance de 2,6 % du TSHM, comparativement à 2,2 % chez les hommes syndiqués. Enfin, les femmes non syndiquées ont vu leur TSHM croître de 3,2 % en moyenne durant ces 10 années, comparativement à 2,7 % pour les hommes dans cette situation.

	Syndiqués (es)	Non syndiqués (es)	Ensemble des salariés (es)
Hommes	2,2 %	2,7 %	2,5 %
Femmes	2,6 %	3,2 %	2,9 %
Ensemble des salariés	2,3 %	2,9 %	2,6 %